

LE TAM

Mai 2026

LE MAGAZINE DE TULLE AGGLO

N°54



élection

JEAN-FRANÇOIS LABBAT, LE NOUVEAU PRÉSIDENT ÉLU DE TULLE AGGLO

Élections

Un nouveau chapitre
communautaire s'ouvre.

Page 4

Petite enfance

À la découverte
de la crèche familiale.

Page 24

Événement

Retour en images sur la 4^e édition
de l'Agglomérée.

Page 26

Faire agglo !

C'est avec beaucoup d'émotion et de responsabilité que j'ai été élu Président de Tulle agglo le lundi 13 avril. Je tiens à remercier sincèrement l'ensemble des conseillers communautaires pour leur confiance. Depuis plus de 30 ans en tant que sapeur-pompier, et depuis 2014 en tant que maire de Corrèze et vice-président de Tulle agglo, j'ai toujours placé l'engagement, le collectif et le service des autres au cœur de mon action. Ces valeurs guideront pleinement mon mandat. Je mesure l'honneur qui m'est fait, mais aussi les attentes fortes de notre territoire.

Ma conviction est simple : nous réussirons ensemble ! C'est pourquoi je souhaite construire avec vous une agglo du "faire ensemble" ; avec mes collègues élus et bien entendu avec vous les chefs d'entreprise, les responsables associatifs, les partenaires institutionnels et les citoyens. « Faire agglo » au sein de la communauté d'agglomération c'est, selon moi :

- se respecter, s'écouter et décider dans l'intérêt général ;
- agir concrètement pour améliorer la vie de nos habitants ;
- anticiper les défis de demain, sans nier les réalités d'aujourd'hui ;
- s'appuyer sur nos différences pour bâtir une force collective.

Notre territoire possède de nombreuses richesses, mais il fait aussi face à des défis majeurs, notamment démographiques. Nous devons y répondre avec lucidité, détermination et ambition. Pour cela, nous structurerons notre action autour de cinq priorités, avec toujours en filigrane la préservation de notre environnement et l'adaptation aux changements climatiques :

- le développement économique ;
- l'habitat ;
- la santé ;
- la petite enfance ;
- les mobilités.

Cela devra se faire avec une exigence constante : améliorer la qualité du service rendu aux communes et aux habitants, dans une logique d'efficacité et de proximité. Le but : construire un espace de vie plus durable, plus juste, tenant compte des changements écologiques et sociétaux à l'œuvre.

Je souhaite également que chaque agent de Tulle agglo puisse être fier de son engagement au service du territoire et de l'intérêt général. Cela passera par une organisation claire, une gouvernance lisible et un travail collectif renforcé.

Enfin, je veux saluer le travail accompli par les présidents successifs, et tout particulièrement celui de Michel Breuilh, avec qui j'ai eu l'honneur de travailler pendant de nombreuses années. Ce mandat sera celui de l'action, du dialogue et du collectif. Je mettrai toute mon énergie, mon expérience et ma détermination au service de notre agglo.

Je suis prêt à "faire agglo" avec vous ! ■

Jean-François Labbat
Président de Tulle agglo



28



24



21



26



18

dossier

P. 04

Élections à l'agglo, le président, les vice-présidents, le bureau, les conseillers communautaires, les compétences de l'agglo, ce qu'il faut retenir...

actualités

P. 16

Ma région en images, enquête publique du SCot, transports scolaires, nouvelle identité pour l'office du tourisme de Tulle, festival de la micromobilité, journée dédiée aux TND, à bicyclette, les Chemins des 3 Corrèzes, la ferme de Lestrade, les actus du Campus de Tulle, covoiturez avec Blablacar daily, le Centre Aqua se met à l'heure d'été.

économie

P. 22

KCT : innovation et stratégie, Actions pour l'emploi, les permanences INPI sur le territoire, parcours Os'elles, les nouveaux à Initio.

petite enfance

P. 24

Sujets sur la crèche familiale, le modèle coopératif de garde d'enfants à domicile.

événement

P. 26

Retour en images sur la 4^e édition de l'Agglomérée.

environnement

P. 28

La forêt face au changement climatique, assainissement à Eyrein, plateformes de compostage, compostage partagée, découvertes des énergies renouvelables.

culture

P. 30

Le printemps des médiathèques, Tulle remet le son, festival aux Champs, Coquelicotcontes, biennale internationale de sculpture.

TULLE'
agglo
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Le Tam. Tulle agglo Magazine - 7, impasse Sylvain Combes - 19000 Tulle. Téléphone : 05 55 20 75 00. Fax : 05 55 20 75 01. E.mail : tulleagglo@tulleagglo.fr. **Directeur de la publication** : Jean-François Labbat. **Rédaction** : Morgan Carlux, Mathilde Bourdeloux, Coralie Vintéjoux. **Photos et illustrations** : Morgan Carlux, Coralie Vintéjoux, Mathilde Bourdeloux, Emmanuelle Combes, Delphine Lachaud-Ragu, Yoann Vareille, OT des Contrées Vertes, Daniel Saint-Léger, association à bicyclette, Frédéric Dumas, Malika Turin, Jacques Jallat, Laure Martinie, Miane et Vinatier, Jean-Claude Vergne, Philippe Lebrun, François Duthoit, Thierry Cayrou, Freepik, AdobeStock. **Mise en page et secrétariat de rédaction** : Sylvie Mahé [atelier graphique]. **Dépôt Légal** : Mai 2026. **ISSN** : 1261-3320. **Tirage** : 24 500 exemplaires. **Diffusion** : La Poste. **Imprimerie** : Maugein - Tulle, adhérent Imprim'Vert, imprimé sur papier PEFC/10-31-3162.



ÉLECTION À L'AGGLO

L'HEURE D'UN NOUVEAU CHAPITRE COMMUNAUTAIRE

Le lundi 13 avril dernier s'est tenu le conseil d'installation communautaire de Tulle agglo, qui avait pour objectif d'élire le président pour les 6 ans à venir. Un scrutin qui a rassemblé un public nombreux, et intéressé par l'ouverture de ce nouveau mandat.

Près de trois semaines après le résultat des élections municipales 2026, tous les élus communautaires étaient conviés à un conseil d'installation, afin d'élire le nouveau président de l'agglomération, les vice-présidents et les membres du bureau. Pour rappel, ils étaient 76 à participer à ce suffrage définissant l'exécutif de la communauté pour les années à venir.

C'est Jean-François Labbat, maire de Corrèze, qui a été élu comme Président de Tulle agglo. Dans la foulée, les conseillers communautaires ont déterminé le nombre de vice-présidents puis procédé à leur élection. Comme dans la précé-



dente mandature, ils sont au nombre de 12 et ont été fixés de la manière suivante : 4 élus représentant la ville centre, Tulle, 4 élus représentant les communes de plus de 1000 habitants et 4 élus représentant les communes de moins de 1000 habitants.

Les élus ont ensuite procédé à l'élection des membres du bureau.

Les statuts de Tulle agglo prévoient 22 membres. Il est composé du président, des vice-présidents (x 12) et d'autres conseillers communautaires (x 9). Le bureau se réunit environ une à deux fois par mois pour définir les orientations et prendre certaines décisions par délégation du conseil communautaire.

L'installation du conseil communautaire s'est clôturée par la photo de l'ensemble des élus autour de Jean-François Labbat. ■

AU SOMMAIRE

- .06** Interview de Jean-François Labbat, président de Tulle agglo.
- .07** Présentation des vice-présidents.
- .08** Les membres du bureau.
- .09** Les conseillers communautaires.
- .14** Une feuille de route définie par des compétences.
- .15** Ce qu'il faut retenir.

LE PRÉSIDENT

JEAN-FRANÇOIS LABBAT

Élu parmi les conseillers communautaires, le président est l'organe exécutif de la communauté. Il fixe l'ordre du jour et préside les séances du conseil et du bureau, met en œuvre les décisions avec l'aide des services, décide des dépenses à engager.



Maire de Corrèze depuis 2014.

Conseiller départemental depuis 2020.

En 2014, 7^e **vice-président de Tulle agglo** en charge des finances.

En 2020, 3^e **vice-président de Tulle agglo** en charge de la relation avec les communes, de la communication, du projet de territoire et du numérique.

M. le président, pouvez-vous vous présenter aux lecteurs du Tam ?

Je m'appelle Jean-François Labbat, j'ai 55 ans, je suis marié et père de deux enfants. Je suis sapeur-pompier professionnel en Corrèze depuis 1994. Mon engagement politique a débuté en 2014, avec mon élection comme maire de Corrèze, un mandat que j'exerce toujours aujourd'hui. Cette même année, je suis devenu vice-président de Tulle agglo. Depuis 2020, j'occupe également les fonctions de conseiller départemental.

Qu'est-ce qui vous a poussé à vous engager comme élu pour le territoire ?

En 2013, j'ai eu une opportunité professionnelle que je n'ai pas saisie car elle impliquait de quitter le territoire pour Paris. Après réflexion, j'ai fait le choix de rester corrézien et de m'engager au service de ma commune de cœur avec une idée simple : rendre à la commune de Corrèze, ce que Corrèze m'avait donné.

Aujourd'hui, quelle est votre vision de l'intercommunalité ?

Après 12 ans de vice-présidence aux côtés de Michel Breuilh, j'assume l'agglo d'aujourd'hui.

À travers lui, je tiens à saluer l'ensemble de mes prédécesseurs. Michel m'a fait confiance en 2014 en m'attribuant les finances alors que j'étais à peine élu à la tête de ma commune. La communauté d'agglomération s'est construite sur un socle de compétences obligatoires, imposées par le législateur, et des compétences optionnelles librement transférées par les communes à l'agglo, afin de lui donner la capacité « de faire » à leur place. Ces évolutions ont pu perturber les communes. Certains équilibres territoriaux indispensables à l'adhésion

collective se sont sentis menacés. C'est pourquoi Tulle agglo a débloqué une enveloppe financière à l'attention des communes pour soutenir les projets supra communaux, puis s'est ajouté un fond de ruralité pour accompagner celles de moins de 1 000 habitants.

Par ailleurs, le maire attend de l'agglo des solutions à ses problèmes. Aussi nous devons améliorer la qualité du service rendu dans le champ de nos compétences avec la recherche de l'efficacité au quotidien.

Quelle sera votre méthode ?

Tout d'abord, j'aime les gens et j'aime agir de façon collective. Aussi, je souhaite m'appuyer sur les élus locaux. La diversité des profils et la volonté d'engagement des vice-présidents, du bureau, des conseillers communautaires et bien sûr des maires sera notre force. C'est cette pluralité des regards qui va nous permettre d'agglomérer nos projets. Je suis convaincu qu'à plusieurs nous sommes plus forts. Nous devons construire un projet fédérateur pour les six prochaines années avec une trajectoire claire et des actions concrètes.

Mais il faut être clair : faire agglo, ça ne se décrète pas. Ça se bâtit dans le temps, avec tout le monde : les acteurs économiques, les partenaires institutionnels, le monde associatif, les citoyens... chacun a un rôle à jouer. On a déjà des exemples qui fonctionnent. Récemment, la 4^e édition de l'Agglomérée nous a encore montré que, quand on coopère et on se rassemble (près de 300 bénévoles), on réussit ! Je souhaite amplifier cette dynamique à tous les niveaux avec une vraie fierté d'appartenance à notre territoire. Parce que les habitants attendent ça : qu'on sache réunir nos talents, nos compétences pour améliorer leur quotidien. ■

LES VICE-PRÉSIDENTS

Le conseil communautaire du 13 avril a fixé à 12 le nombre de vice-présidents. Leur rôle est d'assister le Président et de s'investir spécifiquement dans la délégation attribuée par le Président. Ils sont également membres du bureau.



1^{er} vice-président
Laurent MELIN



2^{ème} vice-présidente
Stéphanie VALLÉE



3^{ème} vice-présidente
Fabienne LATOUR



4^{ème} vice-présidente
Marie-Pierre NAVES-LAUBY



5^{ème} vice-président
Patrick LERESTEUX



6^{ème} vice-président
Éric BELLOUIN



7^{ème} vice-président
Henry TURLIER



8^{ème} vice-présidente
Anne BOUILLAGUET



9^{ème} vice-président
Pascal FOUCHÉ



10^{ème} vice-présidente
Catherine LAVERGNE



11^{ème} vice-président
Jean MOUZAT



12^{ème} vice-présidente
Laure CAPY

LE BUREAU

Composé du président, des vice-présidents et d'autres conseillers communautaires. Il se réunit environ une à deux fois par mois pour définir les orientations générales et prendre certaines décisions par délégation du conseil communautaire. Les statuts de l'agglomération prévoient 22 membres.

Les autres membres du bureau

(HORS PRÉSIDENT ET VICE-PRÉSIDENTS)



Pascal CAVITTE
Tulle



Thomas MADELMONT
Tulle



Florent PLAS
Tulle



Émilie BOUCHETIL
Chameyrat



Roger CHASSAGNARD
Laguette-sur-Avalouze



Frédéric BOUYSSON
Sainte-Fortunade



Karine LACROIX
Vitrac-sur-Montane



Francis DEVEIX
Saint-Martial-de-Gimel



Pierre FARGEAREL
Saint-Priest-de-Gimel

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Le conseil communautaire réunit 76 conseillers. Selon le nombre d'habitants, les communes disposent d'un ou plusieurs représentants au sein de la communauté d'agglomération : 1 conseiller pour les communes de moins de 800 habitants ; 2 pour les communes de plus de 800 habitants et 17 pour Tulle. Parmi les 76 conseillers communautaires, 40 vont siéger pour la première fois soit plus de 52 % de l'assemblée, 32 sont des femmes soit 42 %.



Bar

Jean-Jacques BOSSOUTROT
Maire



Beaumont

Sophie ROY
Maire



Chambouive

Betty DESSINE
Maire



Stéphane BEGON
Conseiller municipal



Chameyrat

Émilie BOUCHETEIL
Maire



Patrick VIALATTE
Conseiller municipal



Champagnac-la-Prune

Christelle BIDAULT
Maire



Chanac-les-Mines

Jérôme MALAGNOUX
Maire



Chanteix

Jean MOUZAT
Maire



Clergoux

Catherine DONNEDEVIE
Maire



Cornil

Pascal FOUCHÉ
Maire



Irène SERVIÈRES
Adjointe



Jean-François LABBAT
Maire



Christine DUBECH
Conseillère municipale



Espagnac
Marie-Christine FAURE
Maire



Eyrein
Marie-Pierre LE MIGNON
Maire



Rosine FAYAT
Conseillère municipale



Pascal PEYRONIE
Adjoint



Cimel-les-Cascades
Alain SENTIER
Maire



Gros-Chastang
Jean-Marc CHIRIER
Maire



Cumont
Édouard LERONDEL
Maire



Ladignac-sur-Rondelle
Serge BORIE
Maire



Lagarde-Marc-la-Tour
Daniel RINGENBACH
Maire



Isabelle LAGARDE
Adjointe



Lagraulière
Ubald CHENOU
Maire



Muriel REBUFFEL
Adjointe



Laguenne-sur-Avalouze
Roger CHASSAGNARD
Maire



Lydia CAGET
Adjointe



La Roche-Canillac

Patrick LERESTEUX
Maire



Le Chastang

Florent MOUSSOUR
Maire



Le Lonzac

Paul BARRAQUIER
Maire



Agathe DUCHESNE
Adjointe



Les-Angles-sur-Corrèze

Joël MAROUBY
Maire



Hervé LONGY
Maire



Naves

Fabienne LATOUR
Adjointe



Philippe VAUR
Conseiller municipal



Orliac-de-Bar

Bruno FLEURY
Maire



Pandrignes

Thierry DUBOIS
Maire



Pierrefille

Annie CUEILLE
Maire



Saint-Augustin

Marcel AUBOIROUX
Maire



Saint-Clément

Éric BELLOUIN
Maire



Christine THOLY
Conseillère municipale



Saint-Germain-les-Vergnes

Alain PENOT
Maire



Odile BOUYOUX
Adjointe



Saint-Hilaire-Peyroux

Anne BOUILLAGUET
Adjointe



Laurent HOSPITAL
Adjoint



Saint-Jal

Bernard BADEFORT
Maire



Saint-Martial-de-Gimel

Francis DEVEIX
Maire



Saint-Mexant

Stéphanie CHASSING
Adjointe



Éric DUPAS
Adjoint



**Saint-Pardoux-
la-Croisille**

Dominique ALBARET
Maire



Saint-Paul

Stéphanie VALLÉE
Maire



Saint-Priest-de-Gimel

Pierre FARGEAREL
Maire



Saint-Salvador

Pierre-Marie CAPY
Maire



Sainte-Fortunade

Frédéric BOUYSSON
Maire



Stéphanie FONTALIVE
Adjointe



Seilhac

Laure CAPY
Maire



Fabien MATHIEU
Adjoint



Vitrac-sur-Montane

Karine LACROIX
Maire

Tulle



Laurent MELIN
Maire



Florent PLAS
Adjoint



Marie-Pierre NAVES LAUBY
Adjointe



Dorian LASCAUX
Adjoint



Hélène DESCHAMPS
Adjointe



Jean MOULY
Adjoint



Violaine BOUILLAGUET
Adjointe



Thomas MADELMONT
Adjoint



Sylvie DALESME
Adjointe



Nicole ESTERLE
Adjointe



Henry TURLIER
Conseiller municipal



Cécile THEVENET
Conseillère municipale



Hyeri ZIOLO
Conseillère municipale



Régis DESTRUEL
Conseiller municipal



Bernard COMBES
Conseiller municipal



Catherine LAVERGNE
Conseillère municipale



Pascal CAVITE
Conseiller municipal



Projets

Une feuille de route définie par des compétences

Les communautés exercent, en lieu et place de leurs communes membres, un certain nombre de compétences définies par leurs statuts. Une communauté ne peut agir sans que ses statuts ne l'y habilite expressément, en vertu du principe de spécialité.

Selon la catégorie à laquelle elles appartiennent, les communautés doivent exercer des compétences obligatoires précisément définies par la loi ainsi que différentes compétences dites facultatives (modification apportée par la loi du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique) qu'elles choisissent au sein d'une liste fixée par le législateur.

Ce sont les communes qui décident de confier ces compétences à leur communauté afin de "faire ensemble". Dès lors, elles n'interviennent plus dans ce domaine (principe d'exclusivité).

Obligatoires

- » Développement économique
- » Aménagement de l'espace communautaire
- » Équilibre social de l'habitat
- » Politique de la ville
- » Aménagement et gestion d'une aire d'accueil des gens du voyage et emplacements familiaux
- » Transports
- » Collecte et traitement des déchets ménagers et déchets assimilés
- » Tourisme
- » GEMAPI
- » Assainissement collectif et non collectif
- » Eau potable

Facultatives

- » Création, entretien et aménagement des voiries d'intérêt communautaire
- » Gestion des cours d'eau et des milieux humides
- » Petite Enfance
- » Lecture Publique
- » Offre de soins
- » Équipements sportifs et culturels d'intérêt communautaire
- » Enseignement supérieur
- » Service Départemental d'Incendie et de Secours (contribution)

L'INFO EN +

Les statuts de Tulle agglo sont publics et consultables sur www.agglo-tulle.fr/competences

Ce qu'il faut retenir

Dès la fin du conseil, les élus communautaires entrent officiellement en fonction. Les vice-présidents se voient confier des délégations par le Président pour exercer et le suppléer dans les domaines qui leur sont attribués. D'autres élus intègrent le bureau, chargé de préparer et d'accompagner les décisions. Ils participent activement aux travaux de commissions thématiques, qui sont des espaces de réflexion et de propositions en lien avec les services de l'agglomération. Ils assurent également la représentation de Tulle agglomération au sein des instances, syndicats et organismes.

Commissions

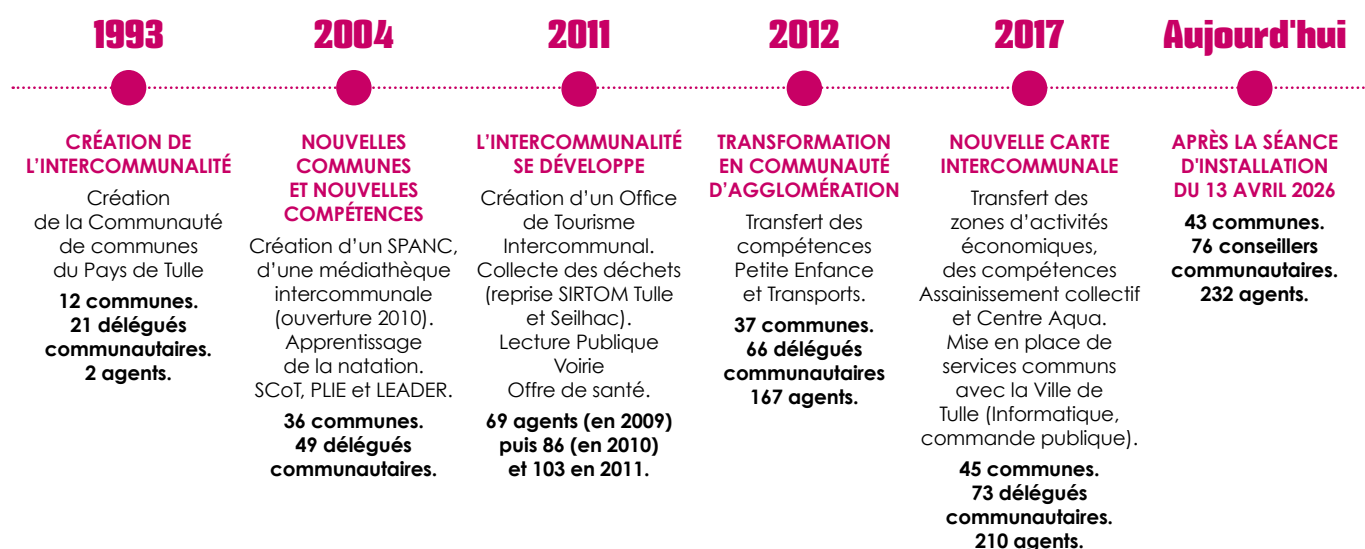
Les commissions réunissent les élus référents autour des grandes compétences de l'agglomération (économie, environnement, mobilités, etc.). En lien étroit avec les services, ils y étudient les dossiers, débattent des orientations et préparent les décisions du conseil communautaire, favorisant un travail collectif et efficace pour mener à bien de nouveaux projets.

Représentation

Les élus prennent place dans différentes instances

Les conseillers communautaires représentent Tulle agglomération au sein d'instances extérieures comme les syndicats des eaux, les structures éducatives, économiques, environnementales, de santé ou de transport. Ils y rapportent les intérêts locaux, participent aux décisions et assurent la cohérence des actions menées à l'échelle intercommunale, en lien avec les besoins des habitants et des communes membres. Le conseil communautaire les désigne lors de ses premières séances.

L'agglomération de sa création à aujourd'hui



» Conformément à l'article L.5211-9 du Code général des collectivités territoriales, la séance doit être introduite sous la présidence du doyen d'âge qui procède à l'appel nominal des membres du conseil et déclare les nouveaux conseillers communautaires installés dans leurs fonctions. Le 13 avril dernier, c'est Roger Chassagnard, maire de Laguenne-sur-Avalouze, qui a assuré cette présidence en début de conseil communautaire.



Ma région en images 2026

L'association Territoires Nouvelle-Aquitaine organise, pour la sixième édition, un grand concours photo régional gratuit « MA RÉGION EN IMAGES 2026 » du 1^{er} juillet 2026 au 30 septembre 2026.

Le concours consiste à créer une sélection, par un jury composé du bureau de « TNA », de la meilleure photo, pour chacun des 12 départements de la Nouvelle-Aquitaine. ■

Vous souhaitez y participer ? Rendez-vous sur : <https://territoiresnouvelleaquitaine.fr/sinscrire/>



communication

Une nouvelle identité pour l'Office de Tourisme de Tulle

Depuis quelques semaines, l'Office de Tourisme de Tulle a adopté une nouvelle identité. Initialement appelé l'Office de Tourisme Tulle en Corrèze, il porte désormais le nom des **Contrées Vertes**. Ce changement reflète l'envie d'affirmer ce qu'est vraiment le territoire : une ruralité assumée, une relation simple et sincère à la nature. L'Office de Tourisme s'est ainsi doté d'un nouveau logo, d'une nouvelle charte graphique et d'un nouveau site internet aux couleurs du territoire.

Une nouvelle identité mais toujours la même adresse : l'Office de Tourisme est ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h de septembre à juin, et de 9h30 à 13h et de 14h à 18h du lundi au vendredi, et le samedi de 9h30 à 12h30 et 14h à 18h en juillet et août, au 14 place Gambetta à Tulle. Les antennes d'accueils à Corrèze et Gimel-les-Cascades seront également ouvertes cet été.

Horaires et informations sur le site contreesvertes.com et contact à accueil@contreesvertes.com ■

EN BREF

Enquête publique du SCoT-AEC

Une enquête publique relative au projet de révision du Schéma de Cohérence Territoriale de Tulle agglomération valant plan climat air énergie territorial (SCoT-AEC) est mise en place afin d'informer le public et recueillir les observations et propositions sur ce projet. Le SCoT-AEC est un document d'urbanisme supra-communal qui fixe les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les 20 prochaines années.

Cette enquête se déroule du lundi 20 avril 2026 à 8h30 au mardi 2 juin 2026 à 17h00 inclus. ■

Le dossier et les dates de permanences sont consultables sur notre site internet tulleagglo.fr

mobilité

Transports scolaires : anticipez l'inscription de vos enfants !



Pour la rentrée 2026-2027, les inscriptions aux Transports scolaires de Tulle agglomération ouvrent le 1^{er} juin sur le site : transports-scolaires.tulleagglo.fr. Les frais de dossiers seront offerts jusqu'au 20 juillet inclus.

Si votre enfant était inscrit pour l'année 2025-2026, il suffit de vous connecter avec les identifiants enregistrés lors de la première inscription, puis de cliquer sur "renouvellement". Vous retrouverez alors les informations saisies l'année passée et vous pourrez les modifier au besoin.

Dans l'hypothèse où votre enfant n'est pas inscrit, vous devrez créer un compte avec un identifiant et un mot de passe, puis remplir une demande.

Dans les deux cas de figure, vous devrez joindre les pièces justificatives (dernier avis d'imposition, photo d'identité de votre enfant, etc.) pour que le service Transports et Mobilité instruisse le dossier.

Si tout est conforme, le dossier est validé et vous pourrez procéder au paiement en ligne en 1 ou 3 fois sans frais. À partir du 15 août, le titre de transport (carte papier) sera envoyé à votre domicile pour que votre enfant puisse emprunter les Transports scolaires dès la rentrée. ■

Plus d'infos sur tulleagglo.fr

6

La 6^e édition du festival de la micro-mobilité se tiendra les 4 et 5 juillet sur la commune de Saint-Augustin. Territoire, mobilité, innovation... Trois mots-clés qui articuleront le programme de l'association Zigzaguez en Corrèze qui proposera un rallye ouvert aux véhicules XKS, une bourse d'échange de véhicules, miniatures et jouets ainsi qu'une exposition de véhicules XKS. Toutes les informations du festival sont à retrouver sur zzcorreze.fr

santé

Journée dédiée aux troubles du neurodéveloppement (TND)

Une journée est organisée à Tulle pour évoquer le sujet des troubles du neurodéveloppement (TND), à destination des professionnels et du grand public. Au programme : échanges sur la définition des TND, présentation des parcours d'accompagnement et valorisation des ressources du territoire. Des conférences, des stands d'information ainsi qu'un "café discut" viendront rythmer cette journée conviviale et informative. ■

Tulle, le jeudi 21 mai 2026.

EN BREF



chemins des 3 CORRÈZES

Une autre façon de parcourir le territoire

Après des années à créer, penser, entretenir et baliser, les huit circuits des Chemins des 3 Corrèzes sont désormais accessibles !

L'occasion idéale de (re) découvrir le territoire à travers des grandes randonnées, avec des parcours allant de 35 à 77 km. Une véritable aventure accessible à tous, à vivre en solo, entre amis ou en famille, au rythme de ses envies. Ces itinéraires vous invitent à prendre le temps, à vous reconnecter à la nature et à savourer des paysages variés et préservés, entre forêts, vallées et panoramas ouverts.

Tout au long du parcours, chacun pourra ponctuer son expérience de pauses gourmandes dans un restaurant du coin, ou prolonger l'évasion en passant la nuit dans l'un des nombreux hébergements qui jalonnent les circuits.

C'est aussi une opportunité unique de partir à la découverte des richesses locales : cascades, églises, châteaux chargés d'histoire et bien d'autres trésors qui font tout le charme de notre territoire. Une expérience complète, entre nature, patrimoine et art de vivre. ■

Si vous souhaitez parcourir les Chemins des 3 Corrèzes, retrouvez toutes les informations sur le site contreesvertes.com ou directement à l'Office de Tourisme, 14 place Gambetta à Tulle.



association

Retrouvez le plaisir du deux-roues avec À Bicyclette

L'association À Bicyclette, qui souffle ses 13 bougies au mois de mai 2026, est bien connue des cyclistes tullistes. Créée pour penser et développer la place du deux-roues dans la ville, elle développe des activités multiples.

Tout d'abord, l'association propose régulièrement des ateliers participatifs pour accompagner les adhérents et adhérentes dans l'entretien et la réparation de leur vélo. Elle organise régulièrement des balades et répond aux sollicitations des différentes communes de l'agglomération pour animer gratuitement des "brico-vélos" ou des contrôles techniques itinérants qui permettent de vérifier l'état général des montures, faire des petites réparations et installer des dispositifs de sécurité.

À Bicyclette travaille en partenariat avec la sécurité routière à l'amélioration des conditions de circulation des cyclistes et des piétons dans l'espace urbain. Très impliquée sur le plan local, l'association incite à l'usage du vélo dans la ville de Tulle, comme mode de déplacement écologique, économique, convivial, sain pour le corps et l'esprit.

Retrouvez toutes les infos, horaires des ateliers, programme détaillé des manifestations, conditions d'adhésion, etc. sur le site abicyclette-tulle.fr ■

Contact :
108, avenue Victor Hugo à Tulle
09 72 57 35 57
contact@abicyclette-tulle.fr



BERTRAND PRINCE, EMPLOYÉ EN RÉINSERTION CHEZ FORET SUR LE SITE DE LA FERME DE LESTRADE À NAVES.

agriculture et territoire

La Ferme de Lestrade, chantier et atelier d'insertion

La ferme de Lestrade prend forme ! Avec la construction du bassin d'irrigation, la réalisation des autres gros aménagements (plateforme de serres, cheminements) et l'installation des premières serres couvrant environ 1 500 m², les travaux sont déjà bien avancés.

L'INFO EN +

La fin des travaux est prévue pour début mai.

Le site intégrera également un espace test agricole, permettant à un ou deux porteurs de projets agricoles de se tester sur le site, en conditions réelles, tout en bénéficiant de la quasi-totalité des équipements nécessaires. Un accompagnement technique et comptable sera également assuré, le tout encadré par un contrat sécurisant, permettant notamment aux porteurs de projet de maintenir leurs droits sociaux pendant la durée du test.

Dans les semaines qui viennent, le reste des aménagements viendront les compléter : déploiement des réseaux d'irrigation et d'alimentation du bassin, installation électrique, et construction d'un bâtiment en bois de 300 m² dédié en particulier à la préparation et au stockage des légumes, ainsi que du matériel. Au-delà de la réalisation de ces aménagements, les activités ont d'ores et déjà démarré sur site. Depuis le début de l'année, l'association FORET y déploie un tout nouvel atelier d'insertion, offrant ainsi aux personnes concernées une opportunité d'acquérir une expérience professionnelle valorisante.

Dans la phase de lancement, une personne est mobilisée à temps plein, avec certaines semaines, l'appui d'équipes complètes pouvant aller jusqu'à quatre personnes. À partir de juin, il devrait employer deux personnes à temps plein, toujours accompagnées d'interventions régulières en renfort. Leurs missions portent sur la production de légumes, notamment à destination de la restauration collective, ainsi que, dans cette phase de démarrage, sur la mise en place et la structuration de l'outil de production. Une cheffe de culture, également encadrante technique, assure la supervision de l'ensemble.

Rencontre avec Bertrand Prince, employé chez FORET en réinsertion depuis juin 2025.

Bertrand, 43 ans, travaille à temps plein sur le site de Lestrade depuis novembre 2025. Auparavant, il a exercé divers métiers pendant une trentaine d'années. Il s'est ensuite engagé dans une association à Tulle où il animait des ateliers vidéo pour des centres de loisirs et des écoles, tout en réalisant des prestations pour des structures locales. À la suite de l'acquisition d'un terrain agricole, il a choisi de s'orienter vers les pratiques agricoles et le maraîchage, avec un statut de cotisant solidaire à Bar, pendant 5 ans. Il a ensuite effectué des remplacements agricoles et dans les espaces verts. Enfin, entre 2019 et 2024, il a cofondé une ferme commune dédiée à la production maraîchère.

Bertrand a traversé une période de difficultés personnelles. Il a ensuite trouvé un emploi en réinsertion chez FORET, qui lui a permis de reprendre une activité dans les espaces verts, avant de rejoindre la Ferme de Lestrade en tant qu'ouvrier maraîcher.

Présent toute la semaine, il participe dans un premier temps à la mise en place du site : implantation des jardins, installations des postes d'irrigations et du travail au sol. Par la suite, il sera chargé de la gestion des cultures, des récoltes, ainsi que du suivi et du soin des plants.

Pour Bertrand, ce poste en réinsertion représente une réelle opportunité de se relancer dans la vie active et de retrouver une stabilité professionnelle. ■



UNE VISITE DU RECTEUR DÉLÉGUÉ À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR QUI S'EST DÉROULÉE LE MARDI 3 FÉVRIER.

enseignement supérieur

Visite de Monsieur Emmanuel Roux au Campus connecté de Tulle

Aux côtés de la Ville de Tulle et de l'Université de Limoges, Tulle agglomération a accueilli Monsieur Emmanuel Roux, Recteur délégué à l'Enseignement supérieur, la Recherche et l'Innovation, à l'occasion d'une visite des locaux du Campus connecté de Tulle. Ce dispositif, lancé en 2020, permet aux étudiants de suivre des formations à distance, de bénéficier de l'accompagnement d'un tuteur et de rompre l'isolement souvent lié aux études en distanciel.

La matinée a également été marquée par un temps d'échanges avec les étudiants. Un moment privilégié pour les élèves de partager les raisons de leur intégration au dispositif : réorientation pour certains, reprise d'études pour d'autres, tout en conciliant vie professionnelle et parcours de formation. ■

campus connecté

Nouvelle labellisation pour 3 ans ?

Labellisés en décembre 2020, les Campus connectés peuvent candidater à un nouveau conventionnement sur la base de critères d'éligibilité, reposant notamment sur le bilan approfondi de la période passée et l'engagement renouvelé de la collectivité porteuse et de l'établissement d'enseignement supérieur de proximité.

Cet appel à candidature vise à proposer un cofinancement de 3 ans, afin d'accompagner le déploiement et la pérennisation du dispositif. Le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche pourra prendre en charge 50 % du financement du projet et permettre la continuité du droit d'usage de la marque Campus connecté Tulle Corrèze. Une commission d'étude aura lieu dans l'été, permettant ainsi de statuer sur la demande de renouvellement. Mais avant d'obtenir ce financement, le Campus connecté a d'abord présenté le bilan des cinq ans du dispositif à la Banque des Territoires. ■

EN BREF



Cordée de la réussite sur le campus universitaire

Du 26 février au 6 mars, le campus de Tulle a accueilli 420 élèves des classes de troisième, issus de huit collèges du territoire.

Ce projet, porté par le Lycée Edmond Perrier, a pour objectif d'encourager les élèves à se projeter dans leur orientation future.

Cette année, l'IUT du Limousin s'est associé à la Cordée de la réussite, en permettant aux élèves de découvrir des ateliers participatifs dans les divers établissements du campus. Les thématiques étaient variées : découverte des métiers en entreprise, découverte des filières de formations, ateliers autour des sciences et de la technologie et visite du Campus connecté.

L'occasion pour les collégiens de se préparer à leur avenir en découvrant les formations existantes sur le territoire.



50

C'est le nombre d'étudiants qui ont été accompagnés depuis 2021 au Campus connecté de Tulle. Depuis le lancement du dispositif, plusieurs élèves ont pu suivre une formation à distance, dans des domaines variés, en étant accompagné par Sylvain, tuteur du Campus connecté. Parmi ces étudiants, 14 d'entre eux ont été diplômés.



UNE SOLUTION NOTABLE FACE À LA HAUSSE DES COÛTS DE DÉPLACEMENT.

mobilité

Tulle agglo lance son programme de covoiturage avec BlaBlaCar Daily

A partir du mois de juin 2026, Tulle agglo met en place un programme pour développer le covoiturage sur son territoire, en partenariat avec l'application BlaBlaCar Daily. L'objectif : encourager les habitants à partager leurs trajets du quotidien, réduire le nombre de véhicules sur les routes et proposer une solution économique et écologique aux usagers.

Concrètement, grâce à ce soutien financier, les conducteurs qui acceptent de partager leur trajet quotidien avec des passagers recevront une compensation allant de 1,50 € à 3 € par passager et par trajet, selon la distance parcourue, dans la limite de 150 € par mois et deux trajets par jour. Pour les passagers, les trajets deviennent gratuits, rendant le covoiturage accessible à tous. Ce dispositif tend à donner un coup de pouce économique aux automobilistes et travailleurs du quotidien, tout en étant un geste en faveur de l'environnement dans une région où près de 85,8 % des actifs se rendent au travail en voiture.

Plusieurs entreprises locales ont déjà rejoint le programme pour encourager leurs salariés à covoiturer, afin d'atteindre des objectifs de désengorgement et afin de promouvoir des habitudes de mobilité plus durables.

Comment ça fonctionne ?

1. Les passagers et conducteurs téléchargent l'application BlaBlaCar Daily et y indiquent leurs adresses de domicile et de travail ainsi que leur planning pour la semaine.

2. L'application met en contact les membres qui empruntent le même itinéraire aux mêmes horaires. Les points de rendez-vous sont proposés automatiquement, avec le minimum de détour pour le conducteur.

3. Le conducteur reçoit une compensation de 1,50 € à 3 € par trajet et par passager, selon la distance parcourue (dans la limite de 150 € par mois et de deux trajets par jour). Pour les passagers, les trajets sont gratuits grâce au soutien de Tulle agglo.

Pour en bénéficier, il suffit de télécharger BlaBlaCar Daily, créer un profil, et renseigner vos trajets. Conducteurs et passagers peuvent ainsi rejoindre une communauté engagée et profiter des avantages financiers et pratiques offerts par ce programme. ■

Plus d'informations sur www.blablacardaily.com/tarif-covoiturage

Centre aqua

Le Centre Aqua se prépare à l'heure d'été

Pendant les vacances d'été, le Centre Aqua sera ouvert du samedi 4 juillet au dimanche 30 août, tous les jours de 10h30 à 20h30, y compris le 14 juillet et 15 août pour accueillir familles, sportifs et visiteurs.

Cet été, vous offre des journées rythmées entre toboggans et jeux aquatiques, bassin sportif pour la natation, bassin ludique pour se rafraîchir et des activités pour se maintenir en forme grâce à l'aquagym, l'aqua fitness et l'aquabiking. Les amateurs de sensations profiteront quant à eux du pentagliss, apparus depuis la réalisation des travaux l'an passé.

À l'extérieur, pelouses, zones ombragées et espaces de détente vous invitent à la relaxation et permettront de pique-niquer, bronzer ou vous reposer à l'ombre. Des jeux en libre-service permettront aux enfants de profiter de moments ludiques supplémentaires.

Des animations variées et le traditionnel apprentissage de la natation vont rythmer l'été : structures gonflables, parcours ludiques, stages de natation pour les enfants et activités sportives encadrées pour les adultes. La médiathèque à la piscine proposera un coin lecture.

Côté santé, des actions de prévention



solaire sont aussi au programme pour sensibiliser petits et grands aux bons gestes face au soleil.

Avec sa promesse de sport, détente, et bien-être, le Centre Aqua offrira une bulle de fraîcheur et de détente pour tous les visiteurs estivaux. ■

Avec le passage du Tour de France et son important dispositif de sécurité devant ses portes, le Centre Aqua sera contraint de fermer l'établissement le dimanche 12 juillet 2026.

SPORT-SANTÉ

Le Centre Aqua référencé PEPS !

Le dispositif PEPS (Prescription d'Exercice Physique pour la Santé), porté en Nouvelle-Aquitaine par l'ARS, la DRAJES et le Conseil régional, permet aux médecins de prescrire une activité physique adaptée aux personnes atteintes de pathologies chroniques ou sédentaires à risque.

Au Centre Aqua, les séances aquatiques encadrées par des maîtres-nageurs formés peuvent désormais être remboursées par la Sécurité sociale sur prescription médicale. Cette formation permet au Centre Aqua de devenir un établissement référencé PEPS, garantissant un encadrement sûr et adapté à tous les participants. ■

EN BREF

agenda estival

Activités & stages de natation pendant les vacances d'été

Pendant les vacances d'été, le Centre Aqua sera ouvert du samedi 4 juillet au dimanche 30 août, tous les jours de 10h30 à 20h30, y compris le 14 juillet et 15 août.

Les inscriptions aux stages de natation sont d'ores et déjà ouvertes.

AU PROGRAMME :

Apprentissage

. 10 séances du lundi au vendredi de 45 min, à 9h45, du 6 au 17/07, du 20 au 31/07, du 3 au 14/08, du 17 au 28/08.

Perfectionnement

. 5 séances du lundi au vendredi de 45 min, à 13h30, sur chaque semaine à compter du lundi 13 juillet.

LES ACTIVITÉS POUR ENFANTS EN ACCÈS LIBRE :

Aqua Mômes : le samedi de 10h30 à 12h.

Parcours gonflable :

- + 6 ans : le mercredi et le vendredi de 14h30 à 18h, parcours pour les nageurs dans le bassin sportif.

- de 6 ans : le mercredi et le vendredi de 10h45 à 12h, parcours pour les - 6 ans dans le bassin ludique intérieur.

Le Toboggan et le pentagliss.

Des créneaux de tests/pass nautiques.

De la lecture et des jeux dans le cadre de partenariats locaux.

POUR LES ADULTES

Aqua Fitness ~ petit bain :

le lundi et le jeudi à 12h20 ; le mercredi à 19h15.

Aquagym ~ grand bain :

le mardi à 11h15.

Openbike :

en autonomie, sur inscription. ■



23

Ce sont les effectifs nécessaires, (maîtres-nageurs sauveteurs, surveillants BNSSA et agents d'accueil) pour assurer l'accueil et la sécurité des visiteurs l'été au Centre Aqua. Il est toujours possible de candidater à un emploi saisonnier au sein de la structure. Plus d'informations sur tulleagglo.fr



EN PLUS D'INNOVER, KCT VA ACCUEILLIR DE NOUVEAUX COLLABORATEURS DANS SON ÉQUIPE EN 2027.

électromécanique

KCT : une ambition industrielle ancrée en Corrèze

Souvenez-vous. Dans notre précédent numéro du TAM, nous évoquions l'installation récente d'une nouvelle société en Corrèze : KCT. Créée en 2016, l'entreprise est spécialisée dans l'étude d'intégration d'ensembles électromécaniques et la fabrication de cordons et faisceaux électroniques sur mesure.

Travaillant principalement pour les secteurs de l'armement, de la communication, du médical, de la défense et de l'optronique, l'entreprise - qui a transféré l'ensemble de son activité d'Île-de-France vers Tulle en 2022 - amorce une phase de croissance stratégique.

Une expansion géographique et technologique

Cette dynamique se concrétisera, tout d'abord, par son installation prévue en 2027 dans la zone d'activités des Alleux II, à Saint-Mexant. Ce nouveau site permettra à KCT de développer sa ligne de production et de moderniser son parc de machines afin de répondre à une demande croissante dans des secteurs de pointe :

- Aéronautique et spatial (DGAC, Ariane Group...);
- Recherche (Onera, LMD, LSCE...);
- Nucléaire (Orano, Mirion...).

Ce projet d'envergure sera également l'occasion d'accueillir de nouveaux collaborateurs au sein de l'équipe.

L'innovation au cœur de la stratégie

Le déploiement industriel de KCT passe aussi par l'innovation, marquée par le dépôt d'un brevet en janvier 2026. Frédéric Dumas, dirigeant de la société et dépositaire du brevet, nous en dit plus : "J'exerce depuis plus de

30 ans dans le domaine du câblage filaire et HF. Au fil des échanges, j'ai constaté certaines contraintes dans notre métier très minutieux et j'ai fini par développer un outillage utile au quotidien. Actuellement, nos employés l'utilisent déjà : il facilite le travail des opérateurs câbleurs et diminue considérablement le temps de certaines opérations de câblage. L'essayer, c'est l'adopter !"

Un appel aux partenaires locaux

La commercialisation de cet outil est prévue d'ici fin 2026 et des partenariats de distribution sont en cours de finalisation. Pour la fabrication, KCT privilégiera le circuit court : "Nous avons quelques pistes, mais nous recherchons activement des partenaires locaux, voire régionaux. Idéalement, nous aimerions que cet outillage voie le jour au sein même du territoire qui a su nous accueillir dans les meilleures conditions. Nous sollicitons des spécialistes du frittage, de l'extrusion d'aluminium ou d'autres procédés, capables de nous accompagner du prototype à la production complète." ■

Le message est lancé, pour que KCT ait une pleine réussite dans ses projets qui renforcent activement le tissu économique local.

L'INFO EN +

Le nouveau site de KCT s'installera au sein d'un bâtiment "relais" construit par Tulle aggro sur la ZA des Alleux II, à Saint-Mexant.



CES ACTIONS SONT MENÉES PAR LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE, FRANCE TRAVAIL ET LA DDETSPP DE LA CORRÈZE. ELLES S'INSCRIVENT DANS DES DISPOSITIFS LOCAUX TELS QUE CLEE, LES CLPE ET TASK FORCE ENTREPRISE.

actions pour l'emploi

Des initiatives pour l'attractivité territoriale

Dans un contexte de tensions de recrutement, "Actions pour l'emploi", dispositif porté par la commission économique de Tulle agglo, vise à renforcer les liens entre acteurs de l'emploi, de la formation et entreprises locales. L'objectif : mieux faire connaître les opportunités du territoire et favoriser une insertion professionnelle durable.

Parmi les actions menées, une première initiative s'est tenue le 26 novembre 2025 avec la découverte de la zone d'activité de Mulatet à Tulle. Destinée à des enseignants, conseillers France Travail, institutionnels et demandeurs d'emploi, elle a permis de visiter les entreprises Galinon SARL et Corrèze Techniques Mécaniques (CTM), illustrant la diversité des métiers et le fonctionnement d'une zone d'activité.

Ces immersions contribuent à déconstruire les idées reçues sur l'industrie, à valoriser des secteurs en mutation et à rapprocher entreprises et acteurs de l'orientation. Dans cette dynamique, une action autour de "l'industrie au féminin" a également été organisée, favorisant la mixité et les perspectives d'emploi. Enfin, le 1^{er} avril 2026, une nouvelle visite à la zone d'activités de la Geneste à Naves a permis aux participants d'échanger directement avec des professionnels des entreprises Neology et Badefort.

À travers ces initiatives, le dispositif entend valoriser le territoire, renforcer les synergies locales et créer des passerelles durables vers l'emploi. ■

PARCOURS OS'ELLES

Atelier "Osez en couleurs"

Le 31 mars, la créativité était à l'honneur au cœur d'Initio Entreprises ! Les bénéficiaires du parcours Os'Elles ont participé à un atelier original animé par Nathalie Mauriès, cheffe de projet développement économique à Tulle agglo. L'objectif pour les participantes était d'identifier ses propres valeurs, faire émerger des mots-clés inspirants et les traduire en aquarelles uniques. Face à ce défi introspectif, pas besoin de savoir dessiner mais simplement développer l'envie d'oser se révéler autrement. Os'Elles est un programme d'incubation dédié aux femmes entrepreneures qui bénéficie du soutien de PAREF Région Nouvelle-Aquitaine, Préfet de la Corrèze Délégation au Droits des femmes et à l'égalité, Tulle agglo, France Travail agence de Tulle, Département de la Corrèze, équipe Boost Projet. ■

EN BREF



INITIO

De nouveaux arrivants à l'hôtel d'entreprises

Au sein d'Initio à Tulle, deux collaborateurs d'entreprise ont intégré les locaux de l'hôtel d'entreprises ces derniers mois afin d'y mener leur activité entrepreneuriale.

Fabrice Marthon pour GET International

GET International SAS (GET = Global Adventure Travel) est une société de gestion de destinations qui propose des circuits et des voyages à l'étranger de haut niveau pour les écoles et les groupes d'adultes dans le monde entier. La société dispose d'une formule expérimentée et éprouvée pour proposer des programmes sur mesure dans le domaine de l'éducation.

06 11 29 16 51

globaledventuretravel.com

François Lherbeil pour SEGULA Technologies

SEGULA Technologies est une entreprise au service de la compétitivité de tous les grands secteurs industriels : automobile, aérospatial, énergie, ferroviaire, life sciences, naval et télécoms. À Tulle, François Lherbeil articule son activité dans la coordination de projets technologiques dans le secteur des énergies.

06 20 57 04 65

segulatechnologies.com/fr/

4

Comme le nombre de permanences INPI en 2026 à Initio à Tulle. Sur rendez-vous, profitez de rencontres individuelles avec Valérie Berthes, chargée d'affaires INPI Nouvelle-Aquitaine, qui répondra à vos questions en matière de protection industrielle. Prochaines dates, le 17 juin, le 16 septembre et le 18 novembre. Inscription obligatoire au 05 55 20 87 00 ou à contact@initio-tulle.fr



LES ENFANTS PARTICIPENT RÉGULIÈREMENT À DES ACTIVITÉS EN COMMUN.

petite enfance

À la découverte de la crèche familiale, un modèle coopératif de garde d'enfants à domicile

La crèche familiale du pôle Petite enfance de Tulle aggro regroupe 9 assistantes maternelles agréées qui accueillent à leur domicile 2 à 4 enfants âgés de 10 semaines à 4 ans.

Leur mode d'accueil original allie les avantages de l'accueil individuel et collectif, puisque les enfants bénéficient d'un accompagnement personnalisé au domicile de l'assistante maternelle (respect du rythme de chacun) et d'un accueil en petits groupes sur des temps d'ateliers à la Maison des Enfants à Tulle, dans une salle qui leur est destinée. Ces ateliers sont généralement animés et encadrés par une éducatrice de jeunes enfants, alors que des intervenants extérieurs (éveil musical, éveil corporel, éveil artistique) peuvent compléter les séances. Des sorties à la Médiathèque intercommunale sont régulièrement mises en place pour que les enfants puissent bénéficier de ce service et profiter des animations et activités qui y sont proposées pour les jeunes enfants.

La crèche familiale dispose d'une équipe encadrante composée d'une directrice éducatrice de jeunes enfants et d'une puéricultrice référente qui soutient et accompagne au quotidien les assistantes maternelles à l'occasion de visites à domicile régulières.

Chaque assistante maternelle doit adhérer au projet de vie de la crèche familiale. Dans ce cadre, elles bénéficient d'un suivi professionnel avec des formations, des réunions d'équipe et de l'analyse des pratiques.

Les avantages de la crèche familiale :

- . Une continuité d'accueil est assurée aux parents en cas d'absence de l'assistante maternelle.
- . Les parents ne sont pas "parents-employeurs" de l'assistante maternelle mais usagers de la crèche. Toutes les démarches administratives et financières sont gérées par l'équipe encadrante de la crèche familiale, qui dépend de la Maison des Enfants à Tulle.
- . L'assistante maternelle n'est pas l'unique interlocuteur des parents. Les membres de l'équipe encadrante sont aussi présents et apportent un soutien aussi bien aux parents qu'à la professionnelle. ■

Informations et inscriptions auprès du pôle petite enfance :

Pôle Petite Enfance
5, Avenue Alsace Lorraine - 19000 Tulle
05 55 20 80 30
polepetiteenfance@tulleagglo.fr

Ouverture du lundi au vendredi
8h30-12h et 13h30-17h30

Aucune inscription ne sera enregistrée auprès des assistantes maternelles.

L'INFO EN +

Présente à Tulle depuis 1971, la crèche familiale est un modèle de garde d'enfants qui a traversé les époques.

Depuis 2012, Tulle aggro assure cette compétence au même titre que tous les services du pôle Petite Enfance, qui étaient auparavant assurés par la Ville de Tulle.

UNE STRUCTURE ET UNE ÉQUIPE

Un dispositif pour accompagner les professionnelles au quotidien

Au sein de la crèche familiale, les assistantes maternelles trouvent un cadre de travail sécurisant, humain et enrichissant.

Pour beaucoup, intégrer la crèche familiale permet de se libérer des contraintes administratives et financières, et se consacrer pleinement à l'accueil des enfants et à la relation avec les familles.

"C'est ce qui m'a donné envie d'intégrer la crèche familiale", confie Isabelle Doux, assistante maternelle depuis 2012. Comme elle, plusieurs professionnelles soulignent l'importance d'un accompagnement quotidien par une équipe "à l'écoute et bienveillante". Pouvoir se concentrer sur l'accueil de l'enfant, sans la charge administrative, est un vrai atout, tout comme l'accès à du matériel varié et à des activités collectives enrichissantes.

Aurélie Meziani partage ce sentiment : "J'ai trouvé ma place". Après un début en indépendante, elle apprécie aujourd'hui de ne plus gérer les relations contractuelles avec les parents, et se consacrer pleinement au bien-être des enfants en créant des liens plus sereins avec les familles.



"Il y a par ailleurs un véritable enrichissement" grâce aux ateliers, sorties et au travail en équipe.

Avec 18 ans d'expérience, Isabelle Demichel souligne quant à elle "l'avantage de faire partie d'une équipe", l'accès à différents lieux d'activités et la sécurité offerte aux familles grâce aux solutions de remplacement. Des témoignages qui illustrent un métier exercé avec passion, dans un cadre rassurant et stimulant. ■

ASSISTANTES MATERNELLES

Elles sont le cœur de ce dispositif

La crèche familiale de Tulle agglomération compte 9 assistantes maternelles, réparties sur Tulle, Chameyrat, Naves et leurs environs. Sylvie Borie et Isabelle Doux accueillent les enfants à Chameyrat dans les secteurs de Poissac et non loin de l'école de Poissac. À Tulle, ce sont 6 assistantes maternelles qui adhèrent au dispositif : Isabelle Bruhat, Nathalie Chastanet, Laëtitia Leyrat, Isabelle Demichel, Aurélie Meziani et Yvette Sanchez interviennent sur différents secteurs de Tulle alors que Sarah Marcou accueille les enfants sur la commune de Naves. Chacune d'entre elles propose un accueil personnalisé, en lien avec la crèche familiale, afin de permettre aux familles de bénéficier d'un cadre unique, d'accompagnement professionnel, et d'activités collectives pour l'éveil et l'épanouissement des enfants. ■

EN BREF



Les parents en parlent le mieux

Pour les familles, la crèche familiale est un cadre sécurisant où leur enfant s'épanouit pleinement. "Nous laissons notre enfant en toute confiance", confie un des parents. "L'équipe est toujours à l'écoute et très disponible. Il apprécie particulièrement l'équilibre entre l'accueil individualisé chez l'assistante maternelle et les activités collectives : il s'épanouit autant à la maison qu'en groupe."

Un modèle à la fois hybride et flexible. "Les ateliers, les sorties et les moments de motricité permettent à notre enfant de découvrir plein de choses", expliquent ces parents. Ils soulignent par ailleurs l'importance de la continuité : "Même en cas d'absence de notre assistante maternelle, il y a toujours une solution de remplacement, ce qui nous rassure beaucoup."

Et qui déleste les familles des tâches administratives. Pour cette famille, la gestion administrative par la crèche est un véritable soulagement : "Nous avons une vraie sérénité, tout est pris en charge." Ils ajoutent : "Voir notre enfant heureux, curieux et entouré d'adultes attentifs chaque jour est un vrai bonheur."

Ces témoignages montrent combien la crèche familiale offre à la fois un cadre sécurisé pour les enfants et une tranquillité précieuse pour les familles.

59

C'est le nombre d'enfants qui ont bénéficié du dispositif de la crèche familiale en 2025.



.01

L'agglomérée

Un savant mélange de sport et de nature

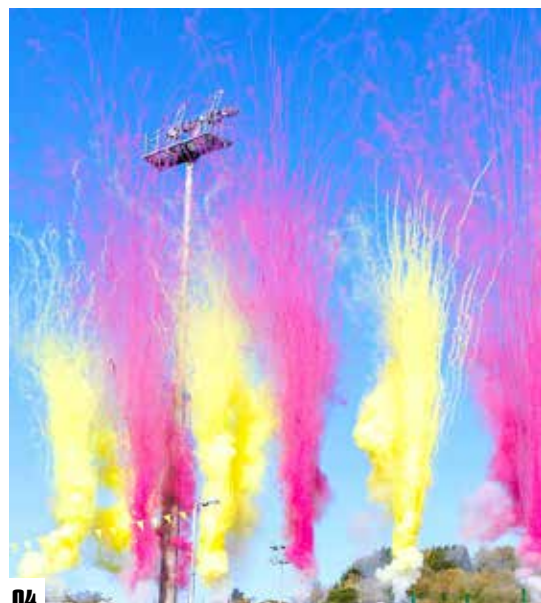
Avec près de 1 800 participants et 350 bénévoles mobilisés, l'édition 2026 de l'Agglomérée a tenu toutes ses promesses et confirme son rôle de rendez-vous fédérateur pour notre territoire.

Le 4 et 5 avril dernier, c'est avec engagement, convivialité et dynamisme, que l'organisation et l'implication de chacun ont permis une véritable réussite collective de la 4^e édition de l'Agglomérée. Un cru mémorable tant l'ensemble des participants, partenaires, bénévoles et associations mobilisées se sont rassemblés en nombre pour cet événement sport nature.

Une chose est certaine, et l'Agglomérée en est la preuve, le sport offre cet élan fédérateur pour le territoire et ses habitants. ■



.02



.04

.01 Sur les trails de 12 km et 23 km, les épreuves font souffrir quand la nature donne le sourire.

.02 Des paysages à couper le souffle ont accompagné les randonneurs. 10 km, 22 km ou 32 km aux départs de Naves, Saint-Salvador et Saint-Augustin.

.03 Des parcours qui permettent de profiter de pauses gourmandes devant le patrimoine bâti des communes du territoire.

.04 Un départ des cyclos spectaculaire. À 100 jours du passage du Tour de France en Corrèze, l'Agglomérée a lancé le compte à rebours en musique et en couleurs.

.05 Plus de 700 vélos ont pris le départ des épreuves cyclos. À l'image, le passage de certains d'entre eux en haut du mythique et magnifique Suc au May.

.06 Trois randonnées en VTT ont permis aux cyclistes à pneus crantés de profiter du soleil, de la nature et découvrir de nouveaux chemins cachés.

.07 À l'arrivée, de nombreuses animations étaient proposées pour les familles, comme le Pagaie & Run, une épreuve mixte de course et de canoë.



.03



.05



.06



.07



LES PLACETTES SONT LE TERRAIN D'EXPÉRIMENTATIONS NÉCESSAIRES AUX PROPRIÉTAIRES FORESTIERS.

écosystèmes

La forêt face au changement climatique : expérimenter pour mieux s'adapter

Le changement climatique est désormais une réalité tangible pour les forêts corréziennes.

Hausse des températures, épisodes de sécheresse plus fréquents, événements climatiques extrêmes : ces évolutions fragilisent les écosystèmes forestiers et modifient profondément leurs conditions de croissance.

L'INFO EN +

Vincent FIDON est technicien forestier au CNPF, animateur en Pays de Tulle.

Si vous avez besoin de conseils sur vos parcelles, n'hésitez pas à le contacter : 07 62 67 29 20
vincent.fidon@cnpf.fr

En Corrèze, les effets sont déjà visibles. Selon le Département Santé des Forêts, plusieurs phénomènes impactent fortement les peuplements : les gels tardifs printaniers qui endommagent les jeunes feuilles, les attaques de scolytes favorisées par des arbres affaiblis, ou encore le développement de maladies comme l'oïdium du chêne. Ces perturbations peuvent ralentir la croissance, voire entraîner la mortalité de certains arbres.

Face à ces enjeux, les forestiers adaptent leurs pratiques. L'objectif est double : accompagner la résilience naturelle des forêts et anticiper les conditions climatiques futures. Cela passe notamment par des sylvicultures dites adaptatives, avec des interventions plus régulières mais moins intensives, favorisant la diversité des essences et des structures. Une autre approche, plus proactive, consiste à introduire des essences jugées plus adaptées au climat de demain : on parle alors de migration assistée.

C'est dans ce contexte que le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) Nouvelle-Aquitaine, avec le soutien de Tulle agglomération et de l'ADEME, a mis en place un réseau de placettes* expérimentales en forêt privée. Dix sites ont ainsi été installés sur le territoire. Ces parcelles, suivies dans la durée, permettent de mesurer la croissance des arbres, d'observer leur état sanitaire et d'évaluer les effets des pratiques sylvicoles.

Ces expérimentations constituent un outil précieux pour les propriétaires forestiers. Elles permettent de tester concrètement des solutions, de partager des retours d'expérience et d'orienter les choix de gestion. À terme, elles contribueront à préserver un patrimoine forestier essentiel, à la fois pour ses fonctions environnementales – stockage du carbone, biodiversité, qualité de l'eau – et pour ses usages économiques, notamment la production de bois. ■

**Une placette forestière est une surface de petite taille, localisée géographiquement, utilisée pour des inventaires, expérimentations, observations ou démonstrations.*



assainissement collectif

Mise en conformité du système d'assainissement d'Eyrein

Afin de moderniser le système d'assainissement communal, un important programme de travaux a été engagé en novembre 2025. Objectif : renouveler des réseaux vieillissants et améliorer le traitement des eaux usées.

Le projet prévoit la restructuration des réseaux dans le bourg, à Terre de Roche et au secteur de la gare, ainsi que leur mise en séparatif le long de la RD 1089. Il comprend également la construction d'une nouvelle station d'épuration.

Les travaux de terrassement de la nouvelle station d'épuration ont débuté en novembre. La nouvelle station choisie est de type filtres plantés de roseaux à 2 étages. Ce type de

filrière est mieux adaptée aux charges à traiter et répond également à des enjeux de réduction des coûts de fonctionnement et de bonne intégration paysagère.

Le chantier est en voie d'achèvement : il reste à installer la clôture et à planter les roseaux, pour une mise en service prochaine.

En parallèle, la réhabilitation des réseaux avance bien. Les secteurs du bourg et de Terre de Roche seront finalisés d'ici le début de l'été. La dernière phase concernera la RD 1089, côté gauche en direction d'Égletons, avec des travaux prévus de mai jusqu'à l'automne. ■

collecte des déchets

La plateforme de compostage ouvre les samedis

La plateforme de compostage à Saint-Mexant élargit ses horaires

afin de mieux répondre aux besoins des usagers et ouvre désormais ses portes le samedi. Située au lieu-dit Les Bois Noirs, elle est accessible du lundi au vendredi de 14h à 18h, ainsi que le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h, offrant ainsi davantage de souplesse pour les dépôts de déchets verts.

Durant la période estivale, du 1^{er} juillet au 31 août, des horaires spécifiques seront mis en place avec une ouverture en continu de 10h à 14h sur les jours habituels d'accueil. Il est par ailleurs rappelé que le dernier accès au site est autorisé jusqu'à 15 minutes avant sa fermeture. ■

Plus d'informations sur tulleagglo.fr

EN BREF



Énergies renouvelables : des solutions concrètes pour les établissements

Ces derniers mois, des animations ont été organisées pour faire découvrir le solaire thermique et la géothermie aux acteurs du secteur sanitaire et social.

Directeurs d'établissements, responsables techniques, bureaux d'études, architectes, élus et représentants de la Direction Départementale des Territoires (DDT) ont pu échanger avec le Centre Régional Énergies Renouvelables (CRER) et le chargé de projets énergies renouvelables sur l'intérêt de ces solutions pour couvrir les besoins de chauffage ou d'eau chaude sanitaire, ainsi que sur les aides disponibles via le Contrat de Chaleur Renouvelable Territorial (CCRT) porté par Tulle aggro.

Des exemples concrets ont permis de mieux comprendre ces technologies, notamment une démonstration de forage géothermique à la micro-crèche de Vigeois.

L'exemple de l'EHPAD de Marcillac-la-Croisille illustre concrètement ces bénéfices. Depuis sa construction en 2016, l'établissement couvre 20 % de ses besoins en eau chaude sanitaire grâce à l'énergie solaire, soit 197 MWh produits. Cette installation, composée de 21 panneaux solaires sur 49 m² de toiture orientée plein sud, a permis de générer près de 19 000 € d'économies.

57

C'est le nombre de référents qui accompagnent le fonctionnement des sites de compostage partagé. Le territoire compte actuellement 23 sites, favorisant la réduction des déchets et le compostage local.



DES ANIMATIONS À DÉCOUVRIR
POUR TOUS LES GOÛTS ET TOUS LES ÂGES.

CULTURE EN TERRITOIRE

Un printemps d'animations dans les médiathèques de l'agglo

Véritables lieux de vie culturelle, ouverts à toutes les générations, les médiathèques du territoire proposent tout au long de l'année une programmation riche et variée mêlant ateliers numériques, rencontres culturelles, spectacles et découvertes artistiques

Au cœur de cette dynamique, la Médiathèque intercommunale de Tulle déploie tout au long de l'année un éventail d'activités qui attirent aussi bien les enfants que les adultes.

Au mois de mai, de nombreuses animations multigénérationnelles sont à retrouver, comme le rétro-gaming, qui permet de redécouvrir les consoles mythiques comme la Nintendo 64 ou la PlayStation 3, ou encore le tournoi Mario Kart, qui vous offre un rendez-vous convivial autour d'une pratique ludique et intergénérationnelle.

Des ateliers numériques sont par ailleurs programmés à la Médiathèque intercommunale : création de personnages en impression 3D, conception de jeux vidéo dessinés ou encore initiation à la musique assistée par intelligence artificielle. Ces activités explorent les outils numériques de manière créative et accessible. Véritables espaces d'expérimentation, ces animations placent l'apprentissage au cœur du jeu et de la pratique.

Côté art et science, il sera possible d'assister à des conférences d'histoire de l'art, des ateliers autour des arts premiers ou d'expositions thématiques.

Au cœur du printemps, le thème du jardin se mêle à plusieurs propositions culturelles, avec notamment l'exposition prévue en juin "Jardin secret, jardins publics", où la médiathèque Marimar de Lagraulière dévoilera la parenté entre la culture du jardin et la culture de l'écrit. D'autres ateliers et balades botaniques et créatifs sont organisés dans les médiathèques et enrichissent cette thématique de saison sur le territoire.

Enfin, de nombreux rendez-vous thématiques autour de la petite enfance, de la nuit du handicap, ou de la fête de la Musique sont également au programme. Ils s'ajoutent aux activités et animations mensuelles des médiathèques comme le Club Ado, l'atelier de conversation en occitan, le club lecture et le club de réalité virtuelle, que l'on retrouve tous les mois à l'exception des deux mois d'été. Un été où la Médiathèque intercommunale de Tulle reste ouverte avec des horaires adaptés. ■

L'INFO EN +

L'AGENDA EN LIGNE

Retrouvez l'agenda des actions culturelles des médiathèques sur le portail culture en territoire : culture-en-territoire.fr/l-agenda

30

Le nombre d'œuvres qui seront exposées cet été à la Médiathèque intercommunale à Tulle dans le cadre de la Biennale internationale de sculpture de Marc-la-Tour. Des œuvres réalisées par les sculpteurs burkinabés Sylvain Verbanga et Faustin Tougma.

Chanteix

Festival aux Champs : vendredi 10 et samedi 11 juillet 2026

Le Festival aux Champs à Chanteix revient en 2026 avec une programmation audacieuse ! Au menu : Benjamin Biolay, Cali, Fredz, Les Négresses Vertes, Têtes Raides et Tracy De Sá. Entre chanson, rock et musiques du monde, chaque concert vous promet une édition éclectique pour un public curieux et averti. Plongez dans l'ambiance champêtre et unique qui fait toute la magie du festival qui cultive l'art de surprendre avec des choix artistiques audacieux.

Informations et billetterie sur
<https://tuberculture.fr/>



FESTIVAL

Tulle remet le son

Le festival Tulle remet le son revient pour sa deuxième édition du jeudi 25 au 28 juin à Tulle !

Quatre jours où spectacles de rue, concerts dans les bars, bals et de nombreuses animations gratuites seront au rendez-vous à Tulle. L'occasion de découvrir le samedi 27 juin sur la place Bertaud le groupe Sanseverino, qui depuis trente ans, visite l'espace-temps musical et propose un nouveau spectacle "Shuffle Enterprise", au son d'un rock tribal teinté de blues. Ou encore, un peu plus tard dans la soirée, profiter de la déambulation musicale avec Les Commandos Percu, qui mélange percussion avec une utilisation singulière de la pyrotechnie.

Des représentations gratuites mais également trois spectacles payants avec une programmation variée :

- Stabat Mater de Karl Jenkins, par les Chœurs du Pays de Tulle. Salle de l'Auzelou, jeudi 25 juin, 20h30.
- Café Tango, par Omar Hasan. L'Empreinte, vendredi 26 juin, 20h.
- New Viaggio Trio, par Richard Galliano. L'Empreinte, samedi 27 juin, 19h30.

Pour réserver vos places, rendez-vous directement à l'Office de Tourisme de Tulle ou en ligne sur : www.helloasso.com/associations/agence-d-attractivite-touristique-de-l-agglomeration-de-tulle ■

Retrouvez toutes les informations sur ville-tulle.fr

EN BREF

29^e édition

Coquelicontes

Le festival du conte en Corrèze et en Creuse revient pour sa 29^e édition. À cette occasion, plusieurs séances de contes seront proposées sur le territoire de Tulle aggro, pour les petites comme pour les grandes oreilles.

STRONG DOUDOU

À la Médiathèque intercommunale, le mercredi 27 mai, laissez-vous emporter par un tour de chants doudoutesque avec "Strong Doudou" d'Aurélië Loiseau, un hommage tendre aux doudous, inspiré du petit monde coloré et poétique d'Ilya Green.

Tulle. Médiathèque intercommunale, auditorium. Mercredi 27 mai, 10h30. De 18 mois à 3 ans sur inscription. Durée : 30 min.

Ô FIL DE L'EAU

Le samedi 30 mai au Lonzac Embarquez avec Nicolas Bourdon et hissez-vous dans sa barque pour voguer « Ô fil de l'eau », au gré de ses histoires musicales. Un spectacle pour se souvenir que les premiers chemins étaient d'eau... et rappeler au gré du courant que si les forêts sont les poumons de la Terre, les rivières en sont les veines.

Le Lonzac. Médiathèque du Lonzac, salle de réunion. Mercredi 30 mai, 20h. Dès 8 ans. Durée : 1h.



RENTRÉE 2026-2027

**TRANSPORTS SCOLAIRES,
LA RENTRÉE SE PRÉPARE
MAINTENANT !**



OUVERTURE DES INSCRIPTIONS LE 1^{ER} JUIN

FRAIS DE DOSSIER OFFERTS JUSQU'AU 20 JUILLET INCLUS

Infos sur tulleagglo.fr

UN SERVICE DE
TULLE'
agglo